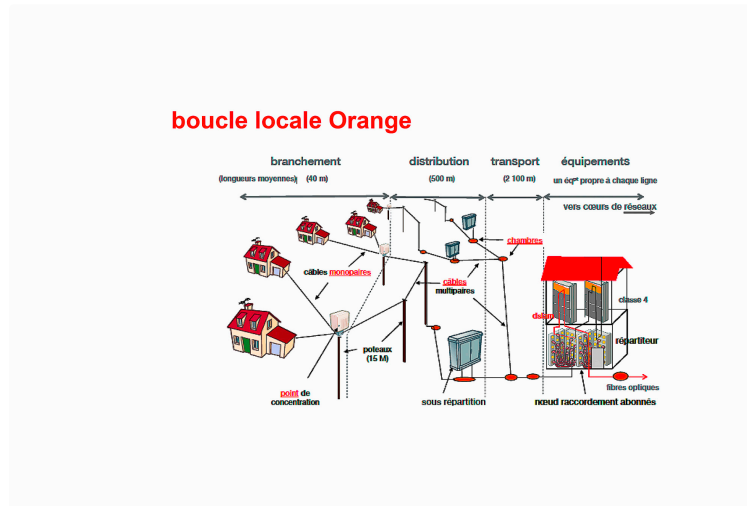


Nogaro - Une appli Orange pour les dégâts réseau

Pour alerter et suivre l'évolution



Nogaro - Une appli Orange pour les dégâts réseau

Lionel Levasseur (1) est intervenu au début de la réunion du conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) du 11 décembre, pour faire connaître une nouvelle application Internet pour « mieux gérer les dommages réseaux » qui est opérationnelle en janvier prochain.

« Une interface digitale interactive »

Cette appli, dénommée « Signal Réseaux » est destinée aux élus : elle est dédiée aux collectivités locales. Grâce à elle, Orange veut augmenter sa réactivité dans l'entretien de ses réseaux. Elle peut être utilisée sur ordinateur, sur tablette et sur smartphone. Son utilisation est facile, vu que la quasi-totalité des champs est pré-saisie.

Elle permet de signaler les « dommages au réseau », définis comme :

- dégâts matériels « pour lequel il n'y a pas, au départ, de client coupé connu »,
- subis par le réseau public (poteau cassé, câble arraché, armoire endommagée etc.),
- pour lesquels la personne qui appelle ne peut pas communiquer de numéro de téléphone lié au dérangement.

Il suffit pour les maires de se connecter, d'entrer le code de leur commune et leur mot de passe. Ils pourront non seulement signaler les dommages, mais suivre l'avancement de la prise en charge et des travaux. Des priorités de 1 à 4 sont proposées. Bref, il n'y a plus qu'à se laisser guider.

Et le petit plus : on peut localiser le lieu du dommage sur une carte interactive avec la souris (PC) ou le doigt (smartphone).

À noter que l'historique de toutes les signalisations de dommages est visible pendant un an et qu'il peut être extrait en fichier « Excel ».

« Signal Réseaux » a été testée depuis 2015 dans l'Oise et elle est à présent disponible sur tout le territoire français.

L'alerte par les particuliers

Les particuliers ont à leur disposition un site d'Orange où ils peuvent lancer une alerte « dommage réseau » (<https://dommages-reseaux.orange.fr>). On peut y remplir un « dépôt de signalisation ».

Le maire de Sorbets pose une question "hors sujet" (?)

Laurent Lamothe, maire de Sorbets, pose une question à Lionel Levasseur lors de la réunion : « Cette application est intéressante, mais qu'en est-il du problème de mon administrée qui n'a pas le téléphone et à qui on a conseillé la solution du satellite ? Et dont vous connaissez le problème depuis 3 ans ? »

Lionel Levasseur promet de trouver une solution rapidement...

(1) Directeur des relations avec les collectivités publiques Gers et Hautes-Pyrénées 05 61 11 62 19/05 34 54 23 22 (lionel.levasseur@orange.com).



Lionel Levasseur lors de son intervention